

Offre d'emploi

No 20051

Affichage interne et externe

1^{er} septembre 2020 au 15 septembre 2020

MAÎTRE-PLOMBIÈRE OU MAÎTRE-PLOMBIER TEMPORAIRE SERVICE DES IMMEUBLES ET DES ÉQUIPEMENTS À LAVAL

Sommaire de la fonction

Relevant de la superviseure ou du superviseur à l'entretien technique, la personne effectue des travaux d'installation, de réparation, de validation de remplacement, de modification et d'entretien de systèmes de tuyauterie, de l'équipement et de l'appareillage qui s'y rattachent. Elle vérifie les travaux exécutés par des entrepreneurs en plomberie-chauffage. Elle effectue des travaux de soudure.

Principales tâches et responsabilités

Fournit aux personnes concernées (entrepreneurs, coordonnateurs, ingénieurs, etc.) divers renseignements tels que la localisation des tuyauteries et des soupapes; voit à ce que le travail effectué par ces derniers soit conforme aux normes établies; prend les renseignements nécessaires à l'entretien de nouveaux systèmes ou équipements.

Prépare une estimation des coûts reliés à l'exécution de certains travaux en tuyauterie.

Lit et interprète des plans et des devis dans les cas de transformation ou d'installation nouvelle; fait des dessins, croquis, schémas et gabarits appropriés et fait les modifications.

Installe, à l'aide ou non de plans, des systèmes de tuyauterie et des appareils tels que lavabo, toilette, autoclave.

Prépare les matériaux et effectue différents travaux sur ceux-ci.

Maintient un inventaire du matériel nécessaire à l'exécution des travaux sous sa responsabilité, le commande auprès des fournisseurs accrédités ou prépare les demandes d'approvisionnement à soumettre à son supérieur immédiat.

Localise, installe, modifie, remplace, répare et entretient des systèmes de tuyauterie et de canalisation pour l'eau, l'air comprimé, la vapeur, l'huile, le gaz, le chauffage, le drainage sanitaire et pluvial (valves, réservoirs, compteurs, gicleurs, serpentins, trappes à vapeur, échangeurs, compresseurs à air).

Effectue le choix, l'installation, le calibrage annuel et l'entretien des dispositifs anti refoulement à travers le campus à Laval.

Installe les supports et crochets; met en opération, arrête et ajuste des appareils et des systèmes de plomberie et de chauffage. Procède à diverses épreuves en vue de constater l'état d'opération des appareils. Arrête ou démarre les systèmes de ventilation.

Vérifie les conditions d'opération des appareils et des systèmes, prend des lectures telles que pression et température; fait les ajustements requis.

Dresse des échafauds, des échelles et des palans, ou en surveille le dressage.

Fait des travaux d'électro fusion, de soudure à l'arc, à l'oxygène et à l'acétylène sur tous les métaux ou alliages réguliers et spéciaux, pour tout genre de travaux. Procède aux coupes sur tout alliage à l'aide d'un chalumeau ou autre outillage ou machinerie appropriée.

Perce ou fait percé des objets et des surfaces afin de permettre l'exécution du travail.

Adapte, répare et fabrique différents types d'appareils, de pièces d'équipement, d'outillage et d'objets composés en tout ou en partie de métal, d'alliage ou de plastique; applique, s'il y a lieu, un enduit approprié.

Renseigne les responsables sur la surveillance qui doit être exercée sur certains appareils.

Avisé les personnes intéressées dans les cas d'interruption et de remise en service de façon à éviter tout accident.

Vérifie le fonctionnement des bornes fontaines ou autres installations telles que douche d'urgence et douche oculaire.

Remplit et rédige des rapports d'activités.

Prend les mesures appropriées pour remédier à toute anomalie ou défectuosité et, s'il y a lieu, les signale à supérieur immédiat.

Utilise différents appareils et outils tels que filière, appareils à souder à l'acétylène et électriques, chalumeau, perceuse électrique à percussion, marteau piqueur et marteau perforateur; les entretient et les ajuste; voit à la propreté et à la sécurité des lieux de travail.

Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur, lorsque requis.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la catégorisation.

Exigences normales et habiletés particulières

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en plomberie ou scolarité équivalente.

Expérience

- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience comme maître tuyauteur.

Autre

- Certificat de qualification valide et reconnu de tuyauteur (plomberie-chauffage) avec les spécialisations appropriées dans le domaine de la construction ou hors construction;
- Certification en installation de tuyauterie de gaz : Tag 3N (atout);
- Posséder une carte de vérificateur des dispositifs anti refoulement (DAR) (atout);
- Expérience en tuyauterie vapeur (un atout).

Lieu de travail

Institut national de la recherche scientifique
Service des immeubles et des équipements
531, boulevard des Prairies
Laval (Québec) H7V 1B7

Traitement

Poste à temps complet : 38,75 heures par semaine, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15. Peut être appelé au travail le soir, la nuit et les fins de semaines pour des urgences.

Conformément à l'échelle salariale classe 7, le salaire de maître-plombier peut varier entre 26,06 \$ et 33,84 \$ l'heure selon l'expérience et la formation. Ce poste est couvert par la convention collective du Syndicat des employés de soutien de l'INRS-Institut Armand-Frappier, section locale 1733 du S.C.F.P.

Comment postuler ?

L'INRS encourage les candidats répondant aux exigences du poste à postuler en ligne via le site Web de l'INRS dans la section « Emplois » au plus tard le 15 septembre 2020.

Souscrivant à un programme d'accès à l'égalité en emploi et valorisant la diversité, l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyenne ou citoyen canadien ou de résidente ou résident permanent.

Chaque personne est invitée, lors du dépôt de sa candidature, à nous faire part de tout handicap qui pourrait nécessiter une adaptation de nos méthodes de sélection.